

Le rôle des Psychologues de l'Éducation Nationale au lycée et leurs permanences

A la rentrée 2017, les Conseillers d'orientation psychologue ont intégré, avec les Psychologues scolaires, **le corps unique des Psychologues de l'Éducation Nationale (Psy EN)**, tout en gardant leur spécificité de conseil en orientation scolaire et professionnelle.

Ils exercent dans un CIO (Centre d'Information et d'Orientation) et dans les établissements scolaires publics (collèges et lycées).

Ce changement de nom ne modifie en rien notre champ d'action. Notre rôle reste fondamentalement le même :

- Conseil en orientation :

- Aider chacun à définir son parcours d'orientation scolaire et professionnel à partir de ses centres d'intérêts, de ses compétences et de sa situation personnelle.

- Éducation, Développement :

- Favoriser la réussite et l'investissement scolaire de tous les élèves ;
- Accompagner les élèves rencontrant des difficultés (scolaires, adaptation dans l'établissement, handicap, désinvestissement, risque de rupture scolaire, mal-être...)

→ *Cependant, nous ne sommes pas psychothérapeutes et n'assurons pas de prise en charge psychologique de manière suivie. Lorsque cela s'avère nécessaire, nous relayons vers des structures extérieures.*

En collaboration avec les équipes éducatives, les psychologues de l'Éducation Nationale interviennent **en classe pour des séances ou des ateliers** liés à l'orientation et à la remobilisation scolaire.

Selon la situation, ils sont amenés à utiliser des questionnaires de différents types (intérêts, connaissance de soi,...), des outils pédagogiques de support aux séances, afin **d'aider les élèves à réfléchir sur leur parcours personnel**.

Les Psy-EN participent selon leurs disponibilités, aux conseils de classe.

Ils **reçoivent les élèves et/ou les familles sur rendez-vous**, lors de leurs permanences au lycée (bureau à côté de la salle 118) :

Mme THIÉTRY Florène
Le lundi matin pour les 2ndes 2, 4, 5, 1ères et terminales
M MAURER Alain,
Le jeudi après-midi pour les 2ndes 1, 3, 6, 7, 1ères et terminales

Les rendez-vous se prennent auprès de la vie scolaire, de la CPE, ou du professeur principal du lycée, qui ont accès à notre agenda en ligne via l'Environnement Numérique de Travail (ENT) du lycée.

Bien que les rendez-vous au lycée soient à privilégier, les élèves et les familles peuvent nous rencontrer au :

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
11 avenue du Noyer Lambert
91300 Massy - Tel : 01.69.53.68.75

Le C.I.O est un service public et GRATUIT du Ministère de l'Éducation Nationale ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (fermé le mardi matin et ouvert en continue le mercredi), le samedi matin de 9h00 à 12h30. Pendant les vacances scolaires, le CIO est ouvert du lundi au vendredi.